



Title	Étude contrastive du présent dans un récit au passé en français et en japonais
Author(s)	Imoto, Hidetake
Citation	
Version Type	AM
URL	https://hdl.handle.net/11094/57802
rights	It is under copyright and the publisher should be contacted for permission to re-use the material in any form.
Note	

The University of Osaka Institutional Knowledge Archive : OUKA

<https://ir.library.osaka-u.ac.jp/>

The University of Osaka

Étude contrastive du présent dans un récit au passé en français et en japonais

Hidetake IMOTO (Université d'Osaka)

Abstract:

This paper is intended as an contrastive study of present narrative in French and in Japanese within the framework of Mental Space Theory. In French the so called "historical present" is a metaphorical use of present tense intending to convey past events as if it were now present before the speaker's eye. But in Japanese the present tense is used to describe the state of past situations without any stylistic effects. The difference comes from the different tense systems of the two languages. In French all events must be indicated from the speaker's position, but Japanese tense indicate only the relation between the EVENT and the V-POINT spaces. This may account for the use of the present tense in Japanese.

1. Introduction

Cet article est consacré à une étude contrastive des emplois du présent exprimant des faits passés en français et en japonais. En français, ces emplois, traditionnellement désignés sous le nom de "présent historique" ou "présent de narration", sont considérés comme une forme stylistiquement marquée : le locuteur se projette en quelque sorte directement dans le récit. Les verbes sont souvent une succession de verbes d'action qui contribuent au déroulement du récit.

- (1) a. Il volait en montant l'échelle, il *frappe* à la persienne; après quelques instants Mathilde *l'entend*, elle *veut ouvrir* la persienne, l'échelle *s'y oppose*: Julien *se cramponne* au crochet de fer destiné à tenir la persienne ouverte, et, au risque de se précipiter mille fois, *donne* une violente secousse à l'échelle et la *déplace* un peu. Mathilde *peut ouvrir* la persienne. (Stendhal, *Le rouge et le noir*)

- b. Julien-wa tobuyounishite hashigo-wo yojinoboruto, yoroido-wo ^{frapper PASSE} tataita .

Shibarakusuruto, Mathilde-ga oto-wo ^{e n t e n d r e} kikitukete, yoroido-wo ^{e s s a y e r d ' o u v r i r} hirakoutoshita ga,

hashigo-ga arunode ^{ne pas s'ouvrir PRESENT} hirakanai. Julien-wa, yoroido-wo aketeokutameno tetsuno

kagi-ni ^{se cramponner} kajirituki, ikutabimo ayaukutsuirakushisouni narinagara, hasigo-wo

hageshiku ^{donner une secousse} yusubutte, sukoshi sono ichi-wo ^{déplacer PASSE} zurasita. Mathilde-wa yatto

yoroido-wo ^{ouvrir PASSE} hiraita.

(Traduction attestée en japonais)

Par contre, en japonais, il s'agit d'un emploi normal du présent ne produisant aucun effet stylistique particulier. Les verbes sont le plus souvent des verbes d'état qui décrivent le cadre

des événements et qui peuvent même apparaître de manière isolée sans être accompagnés par d'autres verbes au présent.

- (2) a. Sonohi, Ayuta-ga gakko kara kaettekuroto, [...] hitorino shoujonosugata-ga
^{apercevoir PASSE}menihaitta. Shoujo to ittemo Ayuta yori zutto nencho ^{être PRESENT}*dearu*. (Inoue Yasushi,
Asunaro)
- b. En rentrant de l'école ce jour-là, Ayuta aperçut une petite fille [...] Elle n'était plus
vraiment une petite fille d'ailleurs; elle *était* beaucoup plus âgée qu'Ayuta .
(Inoue Yasushi, Asunaro, traduit par G. Momber-Sieffert)

En effet, la confrontation des textes originaux avec leurs traductions révèle que les verbes au présent apparaissent dans des positions différentes dans les deux langues. Le présent de narration dans le texte (1) est traduit en japonais par un passé, sauf pour le verbe *s'y oppose* qui est traduit par *hirakanai* ([la persienne] ne s'ouvre pas [à cause de l'échelle]). En revanche, ce qui était un "présent du passé" dans le texte original japonais de (2) est normalement rendu en français par l'imparfait *était*.

D'où vient cette différence d'emploi du présent dans ces deux langues ? Comment décrire le présent d'un point de vue de linguistique générale ? Dans ce qui suit, j'aimerais répondre à ces questions.

2. Le "présent" exprimant des faits passés

2.1. Le présent de narration en français

En français, le présent de narration est considéré comme un emploi particulier du présent auquel de nombreuses études se sont consacrées. La majorité d'entre elles mettent en évidence un effet stylistique lié à ce que Weinrich (1973) appelle "métaphore temporelle" : les locuteurs ont une impression de concomitance avec les événements décrits. Chuquet (1994) énonce deux aspects de cette concomitance : dans le premier cas, l'événement du passé est considéré comme un événement présent devant le locuteur, et dans le deuxième, c'est le locuteur qui se transporte dans le passé :

- (3) Dans un récit, on peut employer le présent historique (ou narratif), qui donne l'impression que le fait, quoique passé, se produit au moment où l'on parle.
(Grévisse, 1936[1988] §1289 in Chuquet 1994)
- (4) [Le présent] exprime des faits passés quand le locuteur se jette avec vivacité dans le récit. (Damourette et Pichon, 1911-36, T.5 §2086 in Chuquet 1994)

Chuquet (1994), quant à elle, critique ce postulat du saut métaphorique et adapte la position de Serbat (1980) qui considère le présent comme une forme temporelle indéterminée. Il me semble que postuler un saut métaphorique n'est pas aussi saugrenu que ne le pense Chuquet (1994). Comme l'indique Vuillaume (1983), les adverbes indiquant la concomitance comme *aujourd'hui*, *maintenant*, apparaissent dans un récit au passé et les lecteurs peuvent virtuellement se transporter dans le passé:

- (5) Le malheur diminue l'esprit. Notre héros eut la gaucherie de s'arrêter auprès de cette petite chaise de paille, qui jadis avait été le témoin de triomphes si brillants. *Aujourd'hui* personne ne lui adressa la parole : sa présence était comme inaperçue et pire encore. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir* in Vuillaume (1983))

Utiliser métaphoriquement le présent pour évoquer des événements passés est tout aussi naturel qu'employer métaphoriquement *Aujourd'hui* pour désigner un moment passé. En effet, *maintenant* apparaît dans ce texte au présent narratif :

- (6) A la descente du wagon, Thérèse ne fut pas reconnue. Pendant que Ballon remettait son billet, elle avait contourné la gare et, à travers les planches empilées, rejoint la route où stationnait la carriole.

Cette carriole, *maintenant*, lui est un refuge; sur le chemin défoncé, elle ne redoute plus de rencontrer personne.

(Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*, in Chuquet 1994, 93)

Même ceux qui nient le phénomène d'actualisation reconnaissent la vivacité produite par l'emploi du présent de narration. Mellet (1980) explique que cet effet provient du changement de temps plutôt que de l'emploi du présent. Mais ses arguments ne montrent pas toujours que ce n'est pas le présent qui crée cet effet de vivacité. Il est assez difficile de nier l'effet stylistique du présent narratif qui donne une impression de reportage en direct.

Ensuite, les verbes concernés sont souvent des verbes d'action qui contribuent au déroulement du récit. En (1) les verbes *frapper*, *donner une violente secousse*, *déplacer* sont purement événementiels, *entendre*, *vouloir ouvrir*, *s'y opposer*, *pouvoir ouvrir* sont, de nature descriptive, mais s'interprètent comme réaction à un événement précédent, ce qui fait que le texte entier se lit comme une succession d'événements fermés. Il est vrai qu'au présent, l'opposition entre « arrière-plan » et « premier-plan », exprimée dans le récit au passé par l'alternance entre l'imparfait et le passé simple, est neutralisée et que le présent s'emploie aussi de manière descriptive :

- (7) a. Grève *apporte* les liqueurs. Sa démarche et ses gestes cérémonieux contrastent avec le laisser-aller des trois hommes et de la femme (...) Marcheret a desserré le nœud de sa cravate et *pèse* de tout son poids contre le dossier de sa chaise, de sorte que celle-ci *tient en équilibre* sur deux pieds. On craint, à chaque instant, qu'elle ne bascule. Quant à mon père, il *se penche* vers eux avec une telle insistance que sa poitrine touche presque la table (...) Derrière eux, Grève *se tient* très droit.

(Modiano, *Les boulevards de ceinture*, in Chuquet 1994, 24)

- b. Grève *brings in* the liqueurs. His walk and ceremonious manner are in sharp contrast to the free-and-easy behavior of the three men and the woman (...) Marcheret has loosened his tie and *is leaning* with his entire weight against the back of his chair, so that *it's balancing* on two legs. It's going to tip over at any

minute. And my father *is leaning* towards them so intently that his chest is almost on the table (...) Grève *stands* stiffly behind them.

(traduit par C. Hillier, in Chuquet 1994, 24)

En (7), comme le montre la traduction anglaise sous forme de *be –ing*, les verbes *peser*, *tenir en équilibre*, *se pencher* sont descriptifs, ils expriment des actions envisagées comme ouvertes, qui sont en relation de concomitance les unes avec les autres. Cependant, le procès exprimé par *apporte les liqueurs*, qui est interprété comme un événement du récit et qui constitue un axe de récit, est indispensable dans ce récit au présent. Dans l'exemple suivant, le présent aoristique s'emploie avec l'imparfait qui marque un procès statique, ce qui montre que le présent aoristique joue un rôle plus essentiel que le présent descriptif dans un récit au présent narratif :

- (8) ...le 1^{er} ministre sortant *a fait* ses études secondaires au lycée français de Beyrouth. Il *a été* ensuite élève de ... et de la Sorbonne, où il *obtint* un doctorat en histoire. En 1942, il *rentre* dans son pays alors occupé... Bientôt, il *entre* dans la carrière diplomatique. En 1945 il *est attaché* à l'ambassade d'Iran à Paris. Après un bref séjour en Allemagne fédérale, où il *est* deuxième secrétaire... Il *regagne* Téhéran en 1951 et est par la suite chargé de ... De 1958 à 1964, M. Hoveyda *devient* représentant... En 1962, il *se lance* dans la politique et *devient*... A ce titre il *participe* activement... Dirigeant en décembre 1963 du nouveau parti officiel... Il *devient* un an plus tard ministre des finances du cabinet formé par M. Hassan Ali Mansour... qui *jouissait* alors de l'entière confiance du chah. Après l'assassinat de ... en janvier 1965... M. Hoveyda succède à son ami à la tête du gouvernement. Reconduit à son poste en 1971 et en 1975, il a battu depuis tous les records de longévité politique de l'histoire de l'Iran moderne.

(*Le Monde*, in Simonin 1984, 177-178)

En (8) l'imparfait *jouissait alors* exprimant un procès ouvert s'oppose au présent aoristique *devient* qui, avec les autres présents qui se succèdent, exprime un changement ponctuel dans la carrière de M. Hoveyda. Le présent narratif se constitue ainsi sur la base du présent aoristique.

L'exemple (8) illustre une autre caractéristique du présent narratif. L'article commence par un passé composé, suivi d'un passé simple, d'une série de présents aoristiques, d'un imparfait, et se termine par un passé composé. Il représente ainsi un mélange de systèmes temporels. Les présents sont un ensemble d'événements juxtaposés « pris en bloc ». Il est rare qu'un seul présent apparaisse dans un récit au passé. L'exemple suivant est un corpus oral où le présent semble être assez indépendant :

- (9) [...]alors j'ai été chercher un copain affolée: viens voir viens voir j'y comprends rien je sais pas ça doit être un mot que je connais pas, alors l'autre qui *arrive* et le Japonais tout souriant tout content il *était* pas fâché du tout mais il *insistait* fortement il *voulait* absolument son Spiegel son miroir, ma foi en désespoir de

cause on *a fini* par lui dire qu'il y en *avait* aux toilettes quoi, alors il *prend* l'air absolument horrifié euh et tout bon alors on *s'est dit* non alors on *a tapé* à côté quoi, alors bon ben finalement euh, en désespoir de cause il *s'est plongé* dans son dictionnaire, [...]

(Shioda 2001, 46-47)

Mais ici aussi *alors il prend* fait un retour au niveau d'*alors l'autre qui arrive..*, et ces deux présents se constituent un axe de cette anecdote. Enfin, les verbes au présent ont tendance à se succéder.

2.2. Le présent exprimant des faits passés en japonais

Le temps japonais est exprimé par le choix entre les formes verbales *-ta* et *-ru*. La forme *-ta*, lorsqu'elle apparaît dans une phrase principale, indique un procès passé, et elle est considérée comme forme passée. La forme *-ru* est une forme non-marquée qui s'oppose à la forme *-ta* et indique un procès non-passé dans une phrase principale. Ce que j'appelle présent en japonais, c'est la forme *-ru* employée dans une phrase principale. Le présent exprimant des faits passés en japonais est foncièrement différent du présent narratif français. Les trois caractéristiques du présent français que j'ai énumérées dans la section précédente ne s'appliquent pas du tout au présent japonais.

D'abord, le présent pour des faits passés ne produit aucun effet stylistique particulier. En japonais, les formes verbales tendent à varier pour des raisons stylistiques. Ainsi est-il naturel d'insérer au moins dix pour cent de présents dans un récit de passé. Le roman « Meian (Clair-Obscur) » est une œuvre expérimentale où Natsume Soseki, écrivain influencé par la littérature anglaise et la langue anglaise, essaie d'écrire le roman en mettant plus de 96 pour cent des verbes au passé. C'est un texte stylistiquement très marqué. Inversement, utiliser plus de 10 pour cent de présents dans un récit au passé est stylistiquement neutre. En effet pour traduire les passés utilisés en français, le traducteur emploie parfois des présents pour des raisons stylistiques. Voici un exemple.

(10) a. Et sans attendre la permission de son hôte, d'Artagnan entra vivement dans la maison, et jeta un coup d'œil rapide sur le lit. Le lit *n'était pas* défait. Bonacieux ne s'était pas couché. (Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*)

b. Kouiuto aitenō henjimo matazuni d'Artagnan-wa, tsukatsuka to ienōkani haitte, isoide shindai-wo chirarito ^{voir PASSE}mita. Shindai no ue-wa kichinto ^{être rangé PRESENT}katazuiteiru.

^{ne pas se coucher PASSE}Bonacieu-wa, kokode nenakatta noda.

En (10) l'imparfait *n'était pas défait* est traduit par le présent *katazuiteiru* (est [bien] rangé). La forme passée *katazuiteita* est aussi possible grammaticalement, mais un peu monotone et il est naturel que le traducteur choisisse le présent. Inversement le présent japonais dans le récit de passé est traduit par le passé en français :

(11) a. Sonohi, Ayuta-ga gakko kara kaettekuroto, [...] hitorino shoujonosugata-ga

^{apercevoir PASSE}menihaitta. Shoujo to ittemo Ayuta yori zutto nencho ^{être PRESENT}dearu.

(Inoue Yasushi, *Asunaro*)

- b. En rentrant de l'école ce jour-là, Ayuta aperçut une petite fille [...]Elle n'était plus vraiment une petite fille d'ailleurs; elle *était* beaucoup plus âgée qu' Ayuta .
(Inoue Yasushi, *Asunaro*, traduit par G. Momber-Sieffert)

(12) a. Otto-wa youyaku ^{se lever PASSE}tachiagatta. / Haribako to itokuzu no ue-o tobikosuyouni

mataide, chanoma no fusuma-wo akeruto, sugu zashiki ^{être PRESENT}dearu. Minami-ga genkan de fusagareteirunode, tsukiatarino shoji-ga, hinatakara kyuni haittekita hitomi niwa, ^{apparaître PASSE}usozamuku utsutta.

- b. Celui-ci finit par se lever. /Il enjamba d'un bond la boîte à couture et les fils épars, poussa les cloisons coulissantes de la salle à manger et *se retrouva* dans le salon. Le côté sud était bouché par le vestibule, et les cloisons du fond produisirent sur ses pupilles, après cette longue exposition au soleil, une impression d'intense fraîcheur. (Sôseki, *La porte*, roman traduit du japonais par Corinne Atlan, Editions Philippe Picquier, p.9)

Le présent affirmatif *dearu* (équivalent de verbe « être ») est traduit en (11) par l'imparfait *était*, en (12) par le passé simple *se retrouva*. Ces deux exemples sont des textes ordinaires de récits passés où le présent ne crée aucun effet stylistique. Il est certain que le présent fait du lecteur un observateur direct sur la scène. En (10), le point de vue du lecteur se superpose à celui de d'Artagnan. Mais c'est cette manière de décrire en adoptant le point de vue d'un protagoniste qui est utilisée par défaut dans un récit japonais. Sur ce point, on peut dire que l'effet marqué provoqué par le présent narratif en français est un effet normal non-marqué dans un récit japonais.

La deuxième caractéristique du présent japonais, c'est le mode de procès ouvert. Il s'agit de la description de l'état statique d'une scène souvent observée du point de vue d'un protagoniste. Un exemple typique est fourni par (10). Le fait que le lit n'est pas défait est une observation de d'Artagnan à côté de qui se trouvent virtuellement les lecteurs. *Le lit n'est pas défait*, écrit au présent, s'interprète comme la voix intérieure de d'Artagnan. D'ailleurs, en japonais, il n'y a pas de concordance des temps dans le discours indirect. Il en est à peu près de même pour (1) : le seul verbe mis au présent dans la traduction japonaise est *s'y oppose*. Le sens littéral de la phrase japonaise est *Mathilde a essayé d'ouvrir la persienne, qui ne s'ouvre pas à cause de l'échelle*. Le fait que la persienne ne s'ouvre pas est le contenu de la constatation de Mathilde dont les lecteurs partagent le point de vue. La négation *ne pas s'ouvrir* n'exprime plus une action mais un état statique de la persienne. Ainsi les verbes mis au présent en japonais sont des verbes d'état dont l'aspect est toujours ouvert. En effet, dans le premier chapitre d'« Une vie » de Maupassant, 21 verbes sont traduits au présent dont 10 correspondent à l'imparfait, 8 au conditionnel, 3 au plus-que-parfait. Aucun passé simple n'est traduit au présent. (12) est une exception, mais ici la phrase originale signifie

littéralement *c'est le salon*. Mises à part les « indications scéniques », les actions accomplies sont normalement exprimées par le passé. Même lors de commentaires sportifs en direct, à partir du moment où l'action est accomplie, le locuteur emploie un passé. Certains linguistes analysent la forme passée *-ta* comme marqueur d'aspect accompli plutôt que comme marqueur du temps passé. Enfin, le présent dans un récit passé est spécifiquement réservé à la description d'un état statique.

La troisième et la dernière caractéristique du présent japonais, c'est l'indépendance : le verbe au présent s'emploie sans être nécessairement entouré d'autres verbes au présent. La phrase mise au présent de (2) est suivie de phrases au passé bien que ces dernières aussi soient descriptives. Il n'est pas très rare de trouver une seule phrase descriptive au présent dans une séquence au passé comme en (12). Le présent s'accorde bien avec le passé. Il n'a pas nécessairement besoin d'être étayé par la juxtaposition ou la coordination avec d'autres présents.

Les valeurs du présent dans un récit au passé sont ainsi complètement différentes en japonais et en français : comme nous l'avons déjà vu, le présent narratif en français correspond normalement au passé en japonais, le présent japonais correspond normalement à l'imparfait français.

3. Le système temporel dans la théorie des Espaces Mentaux

3.1. La théorie et la configuration en français

Dans ce qui suit, j'aimerais analyser les présents des deux langues sous l'angle de la théorie des Espaces Mentaux. Cette théorie a d'abord été proposée par Fauconnier (1984), mais c'est Cutrer (1994) qui l'a développée comme outil d'analyse des systèmes temporels. Elle décrit la valeur de chaque forme de temps verbal par la configuration de quatre espaces primitifs (BASE, V-POINT, FOCUS, EVENT) que j'aimerais définir de la façon suivante :

- (13) a. BASE : l'espace où se trouve le locuteur. (cf. S: point of speech)
- b. V-POINT : l'espace des points de vue à partir duquel on accède immédiatement au FOCUS.
- c. FOCUS : l'espace principal de prédication auquel s'appliquent les conditions de vérité de la phrase. (cf. R : point of reference)
- d. EVENT : l'espace où se réalise le procès du verbe. (cf. E : point of the event)

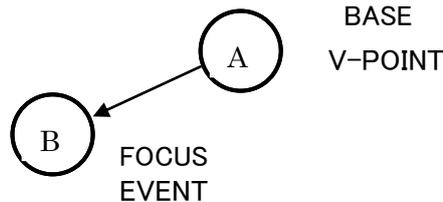
La BASE, le FOCUS et l' EVENT correspondent respectivement à S (point of speech) à R (point of reference) et à E (point of the event) de Reichenbach (1966). Cette théorie innove par sa manière dynamique de configurer les espaces. La configuration correspondant à chaque forme verbale est dérivée de la configuration précédente. Cutrer (1994) ne traite pas une forme unique mais une succession de formes verbales.

Prenons un exemple.

- (14) Paul *a dit* qu'il *rendrait* le livre dès qu'il l'*aurait lu*.
 A → B → C → D

En (14), les trois verbes sont à des temps différents mais qui sont étroitement liés. Les quatre espaces (BASE, V-POINT, FOCUS, EVENT) se situent d'abord en A, l'espace de départ. Avec le passé composé *Paul a dit*, un nouvel espace B est dérivé de A, situé à gauche de A (antériorité), et le FOCUS et l'EVENT se déplacent vers ce nouvel espace. Voici le diagramme.

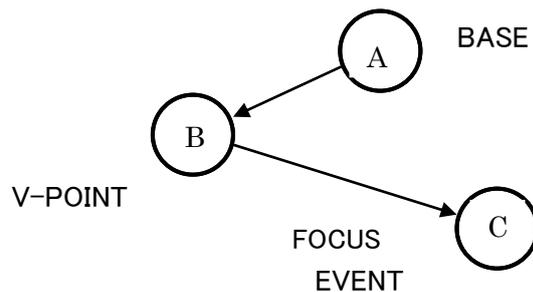
- (15) Passé composé
Paul *a dit*...



Ce diagramme illustre la valeur du passé composé : les positions de la BASE, du V-POINT et de l' EVENT sont fixées morphologiquement, mais le FOCUS se positionne soit au niveau du V-POINT, soit au niveau de l' EVENT selon le sens de la phrase. Lorsqu'il s'agit d'un sens parfait comme dans *j'ai déjà lu le livre*, le FOCUS se trouve au niveau du V-POINT. En (15), comme il s'agit de la simple description d'un événement passé, le FOCUS se superpose à l'EVENT.

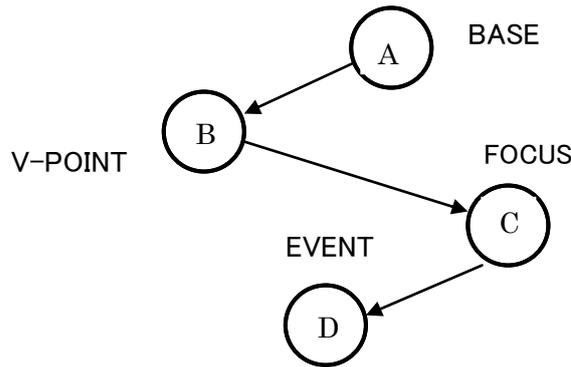
Ensuite, quand on passe au verbe *rendrait*, un nouvel espace C est créé à partir de B et à droite de B (postériorité).

- (16) Conditionnel présent
Paul a dit qu'il *rendrait*...



Ce diagramme illustre la configuration du conditionnel présent. Les quatre espaces sont morphologiquement distribués de cette façon. De (15) à (16), le V-POINT se déplace au niveau du FOCUS, puis le FOCUS et l'EVENT se déplacent à leur tour dans le nouvel espace C. La dernière configuration correspondant au verbe *aurait lu* dérive de la configuration (16). A partir de C est créé un nouvel espace D vers lequel se déplace l' EVENT.

- (17) Conditionnel passé
Paul a dit qu'il *rendrait* le livre dès qu'il *l'aurait lu*.



(17) est la configuration du conditionnel passé : les quatre espaces sont morphologiquement distribués de cette façon.

Le discours est ainsi une succession de création d'espaces suivant la configuration que demande la forme verbale. Le mouvement des quatre espaces d'une prédication à l'autre est régi par les principes que Cutrer (1994) appelle "principes d'organisation discursif (Principles of discourse organization)". Ces principes se subdivise(nt) en deux catégories : les principes généraux et les principes opérationnels. Voici leurs définitions:

(18) General principles

- a. At any given moment in the discourse interpretation process, there may be only one FOCUS space. The output of a single clause may have only one FOCUS space.
- b. There may be only one BASE in each hierarchical configuration of spaces, although more than one configuration and thus more than one BASE may be accessed for a single utterance.
- c. The BASE is the initial V-POINT. (Cutrer 1994, 77)

(19) Operational Principles:

- a. If FOCUS is BASE, V-POINT is also BASE.
- b. A new space is built from BASE or FOCUS.
- c. BASE may shift to any V-POINT, or to any previous BASE.
- d. FOCUS can shift to an EVENT space, to a BASE space, to a previous FOCUS space, or to a new space.
- e. V-POINT can shift to FOCUS or to BASE.
- f. EVENT can be FOCUS or it can shift to FOCUS or to a new space which is a daughter of V-POINT. (Cutrer 1994, 77)

Cutrer considère que ces principes peuvent s'appliquer à n'importe quelle langue, mais ils s'avèrent insuffisants lorsqu'on analyse les temps japonais.

3.2. La configuration du système temporel en japonais

En japonais, l'équivalent de (14) est le suivant :

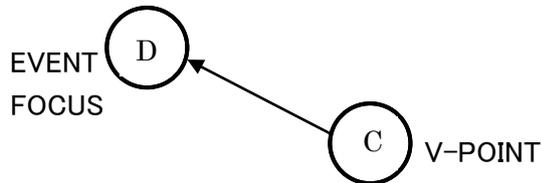
(20) ^{TOPIQUE livre TOPIQUE lire PASSE s i rendre PRESENT que dire PASSE} Paul- wa hon- wa yonda-ra kaesu to itta.

D C B A

A noter que l'ordre d'apparition des verbes est l'inverse de celui du français : d'abord D (lire), puis C (rendre) et B (dire), et enfin A (BASE) qui est fixé par la forme du dernier verbe *dire*. La phrase commence par *Paul-wa hon-wa yonda* (Paul avoir lu le livre). Le verbe *yomu* (lire) est introduit avec la forme *-ta* dite forme passée. A ce niveau sont fixés l'EVENT où s'inscrit l'événement *lire* et le V-POINT qui observe l'EVENT comme passé. La configuration de l'espace serait plutôt la suivante :

(21) forme en *ta* (PASSE)

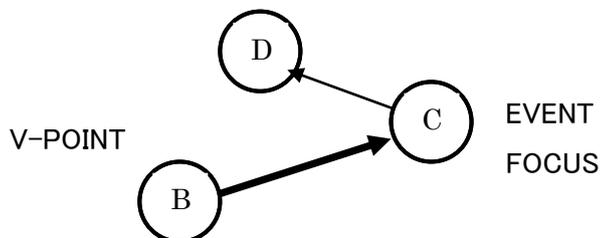
^{TOPIQUE livre TOPIQUE lire PASSE} Paul- wa hon- wa yonda-



La configuration de la forme en *-ta* fixe, sur le plan morphologique, seulement les positions de l'EVENT et du V-POINT. Le FOCUS coïncide avec l'EVENT par défaut, mais il peut se trouver aussi au niveau du V-POINT selon le contexte, comme le fait le passé composé en français. L'important, c'est que la forme verbale, à elle toute seule, ne contient aucune information sur la position de la BASE. Quand on continue la phrase, l'événement du verbe suivant s'inscrit au niveau du V-POINT (C en l'occurrence). Ainsi avons-nous la configuration suivante dans la seconde prédication :

(22) forme en *ru* (PRESENT)

^{TOPIQUE livre TOPIQUE lire PASSE s i rendre PRESENT} Paul- wa hon- wa yonda-ra kaesu



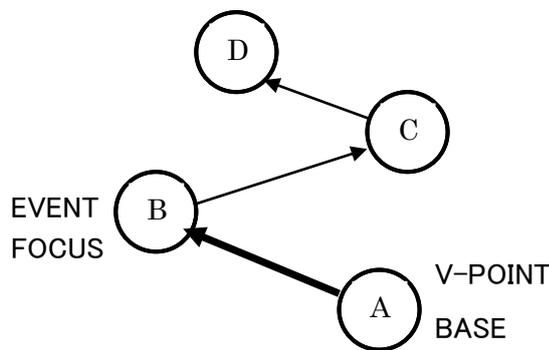
Ici aussi, un nouvel espace V-POINT est dérivé de l'EVENT C suivant la forme verbale *-ru*. La forme *-ru* indique seulement la relation entre C et B : *-ru* fixe le V-POINT à gauche (antériorité) ou au centre (concomitance) de l'EVENT. L'EVENT est postérieur ou concomitant au V-POINT. La relation temporelle entre le V-POINT et l'EVENT est la même

que celle du présent en français sauf en ce qui concerne la position de la BASE. En japonais, la forme du présent *-ru*, comme la forme passée *-ta*, ne contient pas d'information sur la position de la BASE¹.

Dans la dernière prédication (*itta* = a dit), l'EVENT aussi bien que le FOCUS se déplacent au niveau de l'ancien V-POINT B, et le V-POINT se déplace à son tour dans un nouvel espace construit suivant la forme temporelle de l'événement. En l'occurrence la forme passée *itta* crée un nouvel espace A à droite de B, comme C est créé à droite de D par la forme passée de *yomu* (lire).

(23) forme en *-ta* (PASSE)

Paul-^{TOPIQUE} wa hon-^{livre} wa ^{TOPIQUE} yonda-ra ^{lire} ^{PASSE} si ^{rendre} ^{PRESENT} ^{que} ^{dire} ^{PRESENT} *itta*

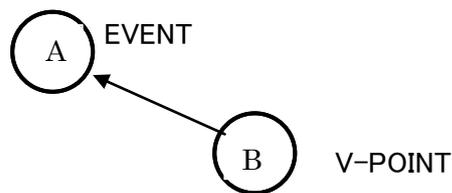


Si la phrase est finie et si la dernière prédication devient la prédication principale, le V-POINT se superpose à la BASE. La BASE est ainsi le dernier V-POINT.

Le temps japonais se fait par le choix entre la forme en *-ta* et la forme *-ru*. Les valeurs fondamentales de chacune de ces formes sont les suivantes :

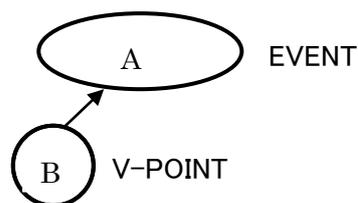
(24) a. forme en *-ta* (PASSE)

Elle fixe le V-POINT en position postérieure par rapport à l'EVENT



b. forme en *ru* (PRESENT)

Elle fixe le V-POINT en position non postérieure par rapport à l'EVENT



Alors que le conditionnel passé *aurait lu* contient l'itinéraire partant de la BASE (A) jusqu'à

l'EVENT (D), la forme *-ta* de *yonda* n'indique que la relation entre l'EVENT (A) et le V-POINT (B). Il est facile de le montrer.

(25) a. ^c Kono ^e shou-wo ^{chapitre ACC lire PASSE} yonda-ra ^{alors rendre PRESENT} k a e s u

A B

Je lis ce chapitre, alors je rend (le livre).

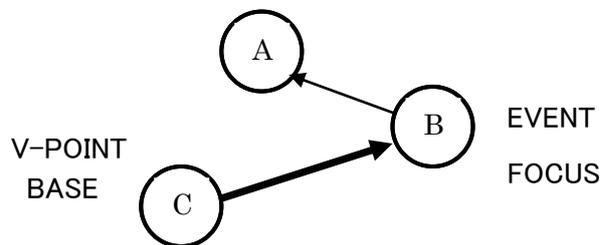
b. ^c Kono shou-wo ^e ^{chapitre ACC lire PASSE} yonda-ra ^{alors avoir sommeil PASSE} nemukunarimashita.

A B

J'ai lu ce livre, alors j'ai eu sommeil.

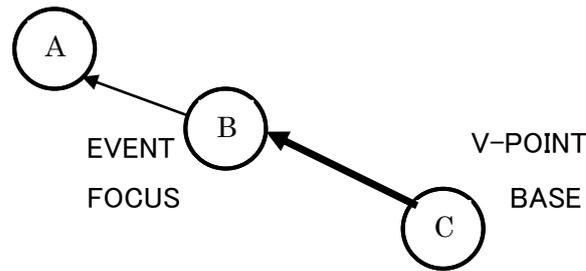
En (25), la phrase subordonnée antéposée identique contient la forme passée *yonda*. Cette forme *-ta*, qui a la configuration de (24a), fait de l'EVENT (A) l'espace passé du V-POINT (B). Cette relation temporelle entre les espaces A et B reste exactement la même en (a) et en (b). Mais la position absolue de A sur la ligne temporelle reste encore ambiguë : quand on ajoute une phrase principale passée, l'EVENT et le FOCUS se déplacent au niveau du V-POINT (B) et le V-POINT se déplace dans un nouvel espace C. Avec la forme présente de *kaesu*, qui a la configuration de (24b), l'espace C s'ajoute à B de la façon suivante :

(26) Configuration de (25a)



Si l'énoncé se termine ici, c'est-à-dire s'il n'y a plus de prédication et par conséquent plus d'espaces à ajouter, la dernière prédication est interprétée comme prédication principale et le dernier V-POINT C se confond avec la BASE. Ce n'est qu'au moment de la reconnaissance de la BASE qu'on fixe le temps absolu de l'espace A. En (26), A se trouve au futur, bien que le verbe *yonda* exprimant l'événement de A ne contienne qu'un morphème passé. Par contre en (25b), le verbe principal dont l'événement s'inscrit en B est au passé. Il s'ensuit que la position de C est à droite de B :

(27) Configuration de (25b)



Comme la montre le diagramme (27), l'espace A est bien fixé au passé.

L'une des caractéristiques de la phrase japonaise, c'est que la prédication principale se trouve toujours à la fin et qu'on peut ajouter un conjonctif à n'importe quelle prédication principale et en faire ainsi une phrase subordonnée. La configuration de (23), par exemple, est un ajout de l'espace A à la configuration de (26). Jusqu'à la prédication de *kaesu*, la phrase est la même que la phrase principale de (25a). En (26), c'est-à-dire de (22) à (23), on ajoute une prédication et on la rend principale. On peut même ajouter encore un autre espace à l'espace A en (23). L'espace A ne serait alors que l'EVENT et le V-POINT ainsi que la BASE se déplaceraient dans un nouvel espace.

4. Différence de point de vue dans la description d'un procès

La confrontation des configurations d'une phrase équivalente en français (14) et de son équivalent japonais (20) montre bien la différence du principe qui régit la transition des espaces surtout celle de l'EVENT. Contrairement à ce que Cutrer proposait, (18c) n'est pas un principe universel. En japonais, c'est plutôt l'inverse qui est vrai : la BASE est le dernier V-POINT. Autrement dit, la BASE est un espace de départ en français et un espace d'arrivée en japonais. En français, le V-POINT préexiste et en dérivent l'EVENT ou le FOCUS, qui sont ensuite suivis du V-POINT (principe (19e)). Dans ces conditions, le procès dans l'EVENT est décrit selon un point de vue extérieur au V-POINT. Par contre, en japonais, c'est plutôt l'EVENT qui préexiste et le V-POINT en dérive, suivi de l'EVENT. Comme le nouvel EVENT découle du (?) V-POINT, le procès dans l'EVENT est décrit selon un point de vue intérieur au V-POINT. Le point de vue de description se trouve du côté de l'EVENT et se superpose souvent au point de vue d'un protagoniste du récit. La traduction attestée illustre parfois cette différence de point de vue.

(28) a. frontière de long tunnel ACC sortir PRESENT pays du neige être PASSE
Kokkyo no nagai tonneru-wo nukeruto yukiguni deatta.

(Yasunari Kawabata, *le Pays de neige*)

b. The train came out of the long tunnel into the snow country..

(traduit par Seidensticker)

c. Au sortir du long tunnel de la frontière, on se trouvait au pays de neige.

(traduit par Cécile Sakai)

Dans la phrase originale, le sujet de *nukeru* n'est pas exprimé, mais il s'agit de la vision d'un voyageur dans le train. En anglais, le traducteur fait du *train* le sujet, ce qui crée un point de vue extérieur : on décrit la scène depuis l'extérieur du train. En français, comme il y a un

pronom neutre *on*, la traductrice a réussi à maintenir une vision intérieure proche de la phrase originale japonaise. Mais cela n'est pas toujours possible.

Nakayama (1984) indique que dans la traduction du *Dit du Genji*, les sentiments intérieurs des protagonistes sont systématiquement traduits par des descriptions extérieures.

(29) a. ^{s e n t i m e n t} ^{t r è s} ^{t r i s t e} ^{c h o s e d' i n c o n v e n a n t} ^{q u e} ^{e n p e n s a n t} ^{p i t o y a b l e m e n t}
Kokochi hata, wabishiku, arumajikikoto to omoheba, *asamashiku*,

^{e r r e u r s u r l a p e r s o n n e d e v o i r ê t r e q u e d i r e d a n s s o n s o u f f l e ê t r e P R E S E N T}
hitotagaenikoso haberumere to iumo ikinomoto nari.

(Murasaki Shikibu, *le dit du Genji* in Nakayama 1984, 109)

- b. Fort mal à son aise pourtant, car elle sentait bien ce qu'il y avait d'inconvenant dans l'affaire, elle dit dans un souffle, *pitoyablement* : -- Vous devez faire erreur sur la personne. (traduit par René Sieffert)

(30) a. (La venue de la princesse après la longue absence) ^{r a r e} ^{p i t o y a b l e}
Mezurasiu *awarenite*,

^{e x t r ê m e} ^{s o l l i c i t u d e} ^{ê t r e i n f i n i P R E S E N T}
itodosiki onomohinohodo kagirinashi.

(ibid.)

Lit : c'est rare, c'est pitoyable, une sollicitude extrême est infinie.

- b. Sa longue absence, *son air mélancolique*, firent que l'Empereur lui témoigna une infinie sollicitude.

En (29), l'adverbe *asamashiku*, inséré indépendamment après la proposition « (elle) sentait bien qu'il y avait d'inconvenant dans l'affaire », correspond bien à *pitoyablement* dans la traduction attestée à part l'ordre des mots : *pitoyablement, elle dit dans un souffle*. Au niveau de la structure de la surface, il n'y a pas de grande différence. Mais en japonais, comme on lit la phrase toute entière du point de vue de l'héroïne, *pitoyablement* est une réaction intérieure. La paraphrase de cet adverbe serait plutôt *en jugeant pitoyable l'acte de Genji, (elle dit ...)*. Mais en français, on observe la scène de l'extérieur et *pitoyablement* qualifie l'acte de parole vu de l'extérieur. Il en est de même pour (30), on suit toujours le point de vue de l'empereur. Les deux adjectifs sans sujet, *Mezurasiu awarenite*, sont interprétés comme voix intérieure de l'empereur. Il pense, lors de la venue de la princesse, que cela fait longtemps qu'il ne l'a pas vue et qu'elle est pitoyable. Mais en français, il s'agit toujours d'une description extérieure; ces qualifications ne relèvent plus de l'empereur mais d'une source extérieure. Selon Nakayama (1984), comme transposer des descriptions intérieures en descriptions extérieures se fait de manière assez systématique, il ne s'agit pas de traductions fautives, mais d'une différence fondamentale dans la structure narrative de nos deux langues. Je suis complètement de son avis. Ce changement de point de vue dans les traductions reflète bien la différence des relations du V-POINT et de l'EVENT dans nos deux langues.

5. Comparaison des deux présents français et japonais

Revenons aux valeurs des présents de nos langues dans le cadre de la théorie des Espaces Mentaux. Contrairement à ce que Serbat (1980), Mellet (1980) et Chuquet (1994) pensent, le présent en français n'est pas dénué de sens temporel, mais montre bien la concomitance entre

le V-POINT et la BASE. D'abord, en effet, l'emploi du présent dans un récit au passé est assez restreint et le présent japonais est difficilement traduit par un présent en français. Ensuite, les conditions qui rendent le présent naturel en français peuvent être considérées comme les conditions de déplacement de la BASE au niveau du FOCUS, déplacement que prédisent les principes (19ce).

- (31) a. Hier, Paul arrive à 7 heures.
 b. ? Paul arrive à 7 heures hier.

L'antéposition de l'adverbe temporel est plus naturel que la postposition. Cela s'explique par le fait qu'en (31a) l'antéposition sert de déclencheur du FOCUS vers lequel se déplace la BASE, alors qu'en (31b), au moment de la prédication *arriver*, il n'y a aucune marque qui puisse suggérer ce déplacement. La juxtaposition des présents qui crée la succession des événements rend stable la position de la BASE ainsi déplacée. A la suite de (31a), on s'attend à d'autres prédications de même niveau telles qu'*il frappe la porte, et il dit...*, etc. La juxtaposition permet aussi la postposition.

- (32) Gaston Defferre naît *le 14 septembre 1910*, à Marsillargues (...) Il découvre la politique *en 1928* (...) Il s'installe à son propre compte *en 1937* (...) *En septembre 1943*, Gaston Defferre se rend à Londres, puis à Alger (...) *En 1944*, après avoir fait alliance avec Francis Leenhardt (...), Gaston Defferre prépare la libération de Marseille (...) *Le 23 août*, Gaston Defferre s'installe à la mairie.

(*Le Monde* in Chuquet 1994,54)

La juxtaposition de phrases ayant une construction semblable fait dérouler toute la carrière d'un homme politique sur un même plan. Ici, la BASE reste toujours la même, mais s'agrandit jusqu'à rendre concomitants tous les petits espaces EVENT (le 14 septembre 1910, en 1928, en 1943, etc.).

Enfin, le présent dans le narratif révolu vient du déplacement de la BASE au FOCUS passé. Ce déplacement est un déplacement rhétorique et crée un effet stylistiquement marqué : on a l'impression qu'on assiste aux événements sur place². Le V-POINT qui coïncide avec la BASE se trouve à l'intérieur de l'EVENT et produit la vision intérieure, mais cette vision est marquée, puisque la vision par défaut en français est une vision extérieure.

En revanche, la vision intérieure est une vision par défaut en japonais. L'EVENT commence par le V-POINT et c'est plutôt du V-POINT que découle ensuite l'EVENT. Le choix de la forme temporelle se fait d'abord pour des raisons aspectuelles plutôt que temporelles. Lorsqu'il s'agit de verbes d'action, tant qu'on voit l'aspect révolu de l'événement, on emploie le passé. Même dans les commentaires sportifs en direct, c'est le passé qui est employé pour renvoyer à l'événement constaté. Mais quand il s'agit d'un état statique, à l'aspect toujours imperfectif, le présent est employé selon le point de vue intérieur de l'EVENT. Le point de vue du locuteur se trouve du côté du protagoniste du récit. En (10b), "le lit n'est pas défait" s'interprète comme la voix intérieure de d'Artagnan, et en (12a), le regard qui observe le salon coïncide avec celui du héros. Comme le point de vue intérieur est

le point de vue par défaut du narratif en japonais, ce genre de description au présent ne crée aucun effet stylistique. D'ailleurs les formes temporelles *-ta/-ru* sont de nature aspectuelle et ne deviennent temporelles qu'à la fin de l'énoncé. D'après la position du V-POINT, l'énoncé consiste dans le déplacement du V-POINT de l'EVENT jusqu'à la BASE. Si une phrase se termine par un verbe au présent, le V-POINT reste encore au niveau de l'EVENT, mais par la forme syntaxique de la phrase, ce V-POINT s'identifie à la BASE, pourtant provisoire au niveau de l'énoncé. En effet, en (12), au présent succède le même genre de description faite au passé. C'est à ce niveau qu'on réinterprète les trois phrases comme un énoncé partant de l'EVENT jusqu'à la vraie BASE. En japonais, la BASE n'est que le V-POINT à la fin. Il n'est pas toujours nécessaire que sa position reste stable. C'est ainsi que le présent dans un récit révolu n'est pas toujours étayé par la juxtaposition.

6. Conclusion

La différence dans l'utilisation du présent dans un récit passé en français et en japonais vient de celle, plus fondamentale, des systèmes temporels des deux langues : en français, l'axe temporel se situe au niveau de la BASE. L'EVENT est toujours calculé à partir de la BASE. Mais en japonais, le temps verbal n'exprime que la relation temporelle entre l'EVENT et le V-POINT. La BASE ne constitue pas l'espace de départ mais l'espace d'arrivée. Le V-POINT, se trouvant d'abord au niveau de l'EVENT, se superpose souvent au point de vue d'un protagoniste du récit. C'est ainsi que le présent japonais exprime souvent l'état "actuel" décrit du point de vue d'un protagoniste.

Bibliographie

- Chuquet, Hélène. 1994. *Le présent de narration en anglais et en français*. Paris : Ophrys.
- Cutrer, Michelle. 1994. *Time and tense in narrative and in everyday language*. Ph.D.thesis, University of California San Diego.
- Fauconnier, Gilles. 1984. *Espaces mentaux*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Imoto, Hidetake. 2010. *Etude des systèmes temporels en français, en japonais et en anglais dans la théorie des Espaces Mentaux* (rédigé en japonais). Tokyo : Hitsuji shobo.
- Mellet, Sylvie. 1980. "Le présent 'historique' et de 'narration'." *L'information grammaticale* 4: 6-11.
- Nakayama, Masahiko. 1984. « Etude sur la traduction française du *Dit du Genji* – Essai sur la structure du récit 1(rédigé en japonais). » *Collection des études de sciences humaines à l'Institut de Technologie de Tokyo* 10: 106-126.
- Reichenbach, Hans. 1966. *Elements of symbolic logic*. (c1947), New York: Macmillan.
- Serbat, Guy. 1980. "La place du présent de l'indicatif dans le système des temps." *L'information grammaticale* 7: 36-39.
- Serbat, Guy. 1988. "Le prétendu < présent > de l'indicatif, une forme non déictique du verbe." *L'information grammaticale* 38: 32-35.

- Shioda, Akiko. 2001. « Le présent de narration à l'oral spontané (rédigé en japonais).»
Bulletin d'Etudes de Linguistique Française 35: 43-48.
- Simonin, Jenny. 1984. "Les repérages énonciatifs dans les textes de presse." Grésillon, A et Lebrave, J.L. eds. *La langue au ras du texte*. 133-203. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Vuillaume, Marcel. 1983. "Grammaire temporelle des récits de fiction", *Semantikos* 7 (1): 62-76.
- Weinrich, Harald. 1973. *Le Temps, Le récit et le commentaire*. Paris: Seuil.

¹ Cela pose un problème de définition. Les terme *présent* ou *passé* se réfèrent traditionnellement au moment calculé par la position de la BASE.

² Excepté pour le type (32) dont la BASE reste toujours au même endroit, le présent n'est que le résultat de l'agrandissement de la simultanéité.